

Tondre sa pelouse avec de l'essence synthétique pour éviter de s'intoxiquer

Chaque été, 350.000 tondeuses et autant d'autres engins équipés d'un moteur à essence sont à l'œuvre en Suisse. Or, des gaz toxiques et du carburant non brûlé s'en échappent, pouvant mettre la santé en danger. La solution existe, soit l'essence synthétique ou alkylée.

C'est avant tout le benzène, contenu dans l'essence classique, qui pose problème, car il est cancérigène, même à faible dose. Une tondeuse dépourvue de catalyseur émet la même quantité de benzène que 26 voitures. En tondant ou en utilisant un taille-haie ou une tronçonneuse, on respire directement les gaz polluants. L'organisme peut ainsi absorber une quantité importante de benzène cancérigène par simple contact avec la peau. Quant au moteur à deux temps d'un souffleur de feuilles ou d'une motofaucheuse, contrairement à celui d'une voiture, il ne brûle parfois l'essence qu'à 70%, le reste s'échappant dans l'air pour être le plus souvent aspiré par l'utilisateur.

La solution? L'essence synthétique ou alkylée, qui préserve la santé, prolonge la vie des moteurs et protège l'environnement. Plus écologique, sa combustion est moins nauséabonde. Avantage supplémentaire, l'essence alkylée se conserve plusieurs années. Développé exclusivement pour les engins à petit moteur (2 et 4 temps), ce carburant très pur, pauvre en benzène, xylène, toluène et autres hydrocarbures dangereux pour la santé, permet d'éliminer une part très importante des substances nocives.

Investir pour sa santé – plus de 30 points de vente dans le canton

L'utilisation de l'essence synthétique ou alkylée engendre un surcoût de quelque 25 à 30 francs par an (tondeuse) pour une réduction de près 80% des polluants. La différence de prix s'explique par les faibles quantités produites et un raffinage plus important. L'essence alkylée n'est encore utilisée que par 10% des privés en Suisse. Par contre, l'entretien des bords de routes et les travaux cantonaux en forêt utilisent systématiquement ce carburant depuis des années et de plus en plus de communes.

De la débroussailleuse à l'avion téléguidé, tous les petits appareils à essence peuvent fonctionner à l'essence "verte". Dans le canton de Neuchâtel, elle est disponible dans plus d'une trentaine de points de vente signalés en ligne sur www.ne.ch/air.

Pour de plus amples renseignements :

Yves Lehmann, chef du Service de l'énergie et de l'environnement (SENE), tél. 032 889 67 30; Denis Jeanrenaud, responsable qualité de l'air au SENE, tél. 032 889 87 73.

Neuchâtel, le 8 mai 2012